



Au service du  
**GOUVERNEMENT,**  
au service des  
**CANADIENS.**

# Institut des biens immobiliers du Canada

## Série des petits déjeuners avec conférenciers invités

Partenariats publics-privés (P3)

Le 12 février 2013



Public Works and  
Government Services  
Canada

Travaux publics et  
Services gouvernementaux  
Canada

Canada



Au service du  
**GOUVERNEMENT,**  
au service des  
**CANADIENS.**

## Vue d'ensemble

- Introductions
- Qu'est-ce qu'un Partenariat Public-Privé ?
- Budget 2011 et PPP fédéraux
- PPP Canada
- Expérience quant à l'application de la ligne directrice et à la collaboration avec PPP Canada
- Questions



# Qu'est-ce qu'un Partenariat Public-Privé ?

- Une définition sur la constitution d'un PPP dans un contexte fédéral
- Comment les PPP fonctionnent-ils?
- Structure des PPP
- Bénéfices et coûts des PPP

# Définition

Les PPP sont une approche d'approvisionnement d'infrastructures publiques basée sur la performance à long terme où le secteur privé assume la majeure partie des responsabilités associées au risque et au financement en matière de livraison d'une infrastructure à compter de la conception et de la planification structurelle jusqu'à l'entretien à long terme.

- L'intégration des phases multiples du projet (Conception, Construction, Financement, Exploitation, Entretien);
- La provision d'immobilisations et de services associés pour répondre au devis de performance spécifique (c.-à-d., définir ce qui est exigé au lieu de la façon dont ce doit être fait);
- Le transfert de risque au secteur privé ancré à un risque en capital du secteur privé ; et
- Entrepris par le biais d'un processus concurrentiel.

# Ce qui n'est pas un Partenariat Public-Privé

Les types d'ententes contractuelles énoncés ci-dessous **ne sont pas** des exemples d'ententes en PPP :

- une privatisation ;
- les associations d'entreprises avec le secteur privé ;
- une copropriété avec une autre entité du secteur public ;
- une entente de démantèlement d'actifs fédéraux où le partenaire privé devient le nouveau propriétaire ;
- les contrats de conception - construction ;
- les contrats reliés uniquement à la livraison de services;
- les contrats de cession de bail ; et
- les contrats de bail-achat.

# Où se situent les PPP au niveau des politiques gouvernementales?

- Les PPP- une option de livraison/de réalisation: les décisions relatives au besoin et l'abordabilité sont des conditions préalables.



- Entre la livraison publique traditionnelle et la livraison privée règlementée.

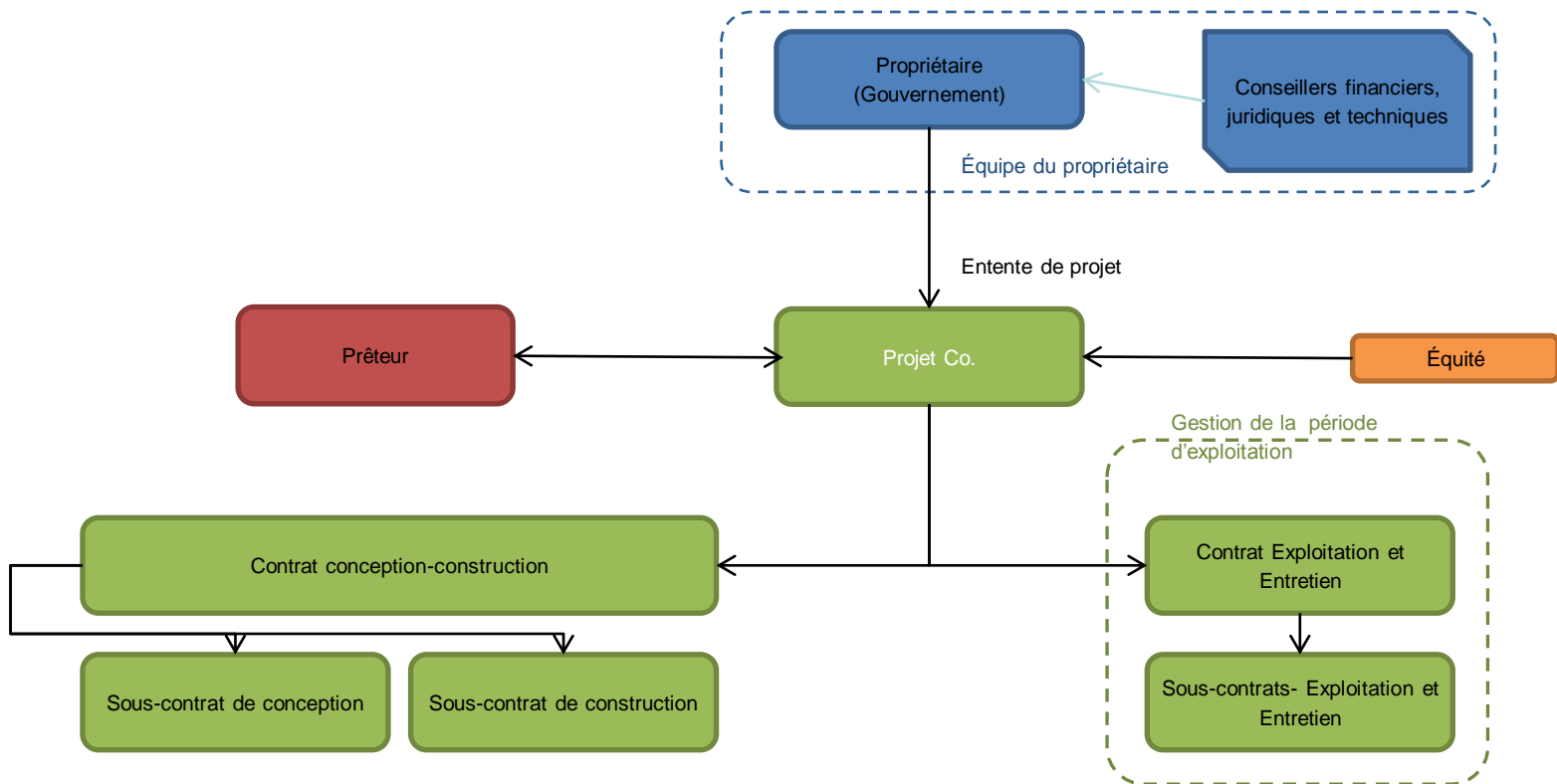
## Comment les PPP fonctionnent-ils?

Une relation contractuelle entre les secteurs public et privé

Les paiements basés sur la performance

Le secteur privé met son argent à risque

# La structure type d'un modèle Conception-Construction-Financement-Exploitation-Entretien





# Avantages des PPP

Réalisation selon les délais et les budgets prévus

- Paiements effectués à la fin du projet
- PPP ont fait leurs preuves

Responsabilité

- Normes de performance
- Un entrepreneur responsable du projet

Transfert des risques

- Transfert des risques importants au secteur privé
- Risques liés à la conception, la construction et à l'entretien pendant le cycle de vie de l'actif

Certitude à l'égard de la planification financière

- Paiements prévisibles pendant la vie de l'actif
- Certitude du coût jusqu'à 30 ans

# Avantages des PPP

Mettre l'accent sur les résultats et les activités essentielles

- Permet aux gouvernements de se concentrer sur les résultats au lieu des intrants
- Compétences de base des secteurs publics et privés

Investissement pendant la planification initiale

- Oblige un processus de planification rigoureux

Intégration

- Encourage le secteur privé à choisir une approche à long terme

Innovation

- Plus grande portée permettant la créativité et l'innovation – conception, construction, exploitation et entretien



# Valeur ajoutée

## Meilleures pratiques dans les PPP

- Analyser de différentes solutions d'approvisionnement
- Étudier les facteurs quantitatifs et qualitatifs et choisir la meilleure valeur
- Tenir compte des coûts pendant le cycle de vie : coûts de conception, construction, exploitation et entretien pendant la vie de l'actif
- Tenir compte des risques conservés et transférés


## Éléments de valeur pour les PPP

- Répartir les risques à la partie qui peut mieux les gérer (c.-à-d. atténuer les risques du projet)
- Innovations (c.-à-d. baisser les coûts d'immobilisation et d'exploitation)
- Plus grande qualité des actifs et meilleure performance



## Budget 2011 et PPP fédéraux

- Contexte : Exigences de présélection du Budget 2011
- Contexte des politiques
- Mise en œuvre du budget 2011 :
  - Élaboration de lignes directrices
  - Lancement du nouvel outil d'évaluation de PPP Canada



## Budget 2011 – Présélection des PPP pour les investissements importants dans les infrastructures

- Il est obligatoire de présélectionner des PPP lorsque le coût en capital de l'actif est d'au moins 100 M\$ et que la durée de vie de l'actif est d'au moins 20 ans.
- Si la présélection révèle qu'un PPP constitue une option viable, le ministère doit élaborer une proposition de PPP en plus des autres options.
- Les ministères réaliseront la présélection en consultation avec PPP Canada.

# Portefeuille immobilier du gouvernement du Canada

- C'est un portefeuille complexe qui couvre une vaste zone géographique.
- Les actifs couvrent un très large éventail de ressources allant de terres, d'immeubles de bureaux, de bâtiments à usage particulier (p. ex., des laboratoires), à des ouvrages de génie civil et à des infrastructures (p. ex., des ponts ou des routes).
- Problèmes actuels :
  - Actifs vieillissants (en particulier les immeubles et les infrastructures comme les routes et les ponts).
  - Nécessité d'utiliser au mieux le faible capital
  - Nécessité de tirer parti des innovations et des financements du secteur privé.

# Instruments de politique du Conseil du Trésor

- Voici quelques-unes des politiques du Conseil du Trésor portant sur ce sujet :
  - *Cadre de politiques sur la gestion des actifs et des services acquis*
  - *Politique sur la gestion des biens immobiliers*
  - *Politique sur la gestion des projets*
  - *Politique sur la planification des investissements*
- Ces politiques encadrent la gestion des actifs tout au long de leur cycle de vie, c.-à-d. la planification, l'acquisition, l'exploitation, l'entretien et l'élimination.



# Principes directeurs clés

- Un ministère détient des actifs uniquement pour appuyer la prestation de ses programmes
- Optimisation des ressources
- Gérance
- Élaboration de stratégies de gestion fondées sur les principes de gestion du cycle de vie
- Décisions de gestion visant à encourager l'innovation





# Politiques du Conseil du Trésor et PPP

- Les PPP sont un nouvel outil permettant d'investir dans les infrastructures gouvernementales et de les gérer.
- Le SCT a publié une ligne directrice et prépare actuellement une modification des politiques afin d'appliquer les exigences concernant les PPP du budget 2011.
- Dans ces modifications, il est fait référence à la matrice de présélection de PPP Canada.

# Ligne directrice sur les PPP du SCT

- La Ligne directrice du SCT pour la mise en œuvre de l'orientation stratégique sur les partenariats public-privé présentée dans le budget fédéral de 2011 :
  - Clarifie les nouvelles exigences de présélection des PPP et les éléments à prendre en compte;
  - Définit les facteurs à considérer lors d'une analyse de l'optimisation des ressources.

# Modification proposée des politiques sur les PPP

- À la suite de la mise en œuvre de la Ligne directrice du SCT, le SCT propose également de modifier les politiques dans les buts suivants :
  - intégrer l'obligation de présélectionner des PPP;
  - inclure des facteurs de présélection dans le processus de planification des investissements.
- Modification proposée de :
  - la Politique sur la gestion des biens immobiliers
  - la Politique sur la planification des investissements
  - la Politique sur la gestion des projets
- Le CT devrait approuver ces modifications durant le premier semestre de 2013.

# Outils de présélection des PPP

- Élaboré par PPP Canada.
- Les ministères sont obligés de l'utiliser pour les projets majeurs d'infrastructures (plus de 100 M\$ et plus de 20 ans).
- À utiliser très tôt dans le processus de planification des investissements.
- Les résultats devront être intégrés aux plans d'investissement.

# Conclusion

- La ligne directrice sur les PPP est consultable sur le site Web du SCT.\*
- La modification des politiques sur les PPP devrait être achevée au cours du premier semestre de 2013.
- Veuillez communiquer avec le SCT pour plus d'information sur les modifications proposées des politiques.
- Veuillez communiquer avec PPP Canada pour des renseignements sur la façon de planifier et de mettre en œuvre les PPP.

\*<http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=25576&section=text>

# Une introduction à PPP Canada

- Le mandat
- La gouvernance
- Lignes d'affaires

## Qu'est-ce que PPP Canada ?

- Une société d'État.
- Elle relève du parlement par l'entremise du ministre des Finances.
- Elle est dirigée par un Conseil d'administration accompli provenant du secteur privé.

## Le mandat

- Évaluer les projets de partenariats public-privé au niveau fédéral selon les critères établis par le Conseil du Trésor.
- Conseiller au niveau fédéral en matière de réalisation de projets en partenariats public-privé.
- Agir comme source d'expertise et de conseils sur les sujets de partenariats public-privé.

## Secteurs d'activités

### Développement et partage des connaissances relatives aux PPP

Développement et recherche de marchés  
Pratiques exemplaires  
Formation et conscience sur les PPP

### Avancement des projets Fédéraux PPP

Identification des projets possibles en PPP  
Dossier d'affaires d'un projet en mode PPP  
Acquisition et exécution des projets en PPP  
Directives, outils et renforcements des capacités en lien avec des projets en PPP

### Avancement des project en PPP provinciaux, territoriaux, municipaux et des Premières Nations

Fonds PPP Canada  
Développement de la Capacité

## Priorités de gestion

### Excellence de l'organisation

Processus D'affaires  
Gestion des fonds publique  
Gestion de la performance d'entreprise  
Personnes  
Gouvernance  
Gestion du risque

## Résultats

### Valeur pour les Canadiens

Infrastructures Publiques nécessaires aux Canadiens  
Valeur accrue des investissements dans l'infrastructure publique grâce aux projets en ppp

### Leadership en PPP

Démontrer la réussite  
Principale source d'information sur les pratiques exemplaires et les connaissances du marché en ce qui concerne les PPP



# La proposition de la valeur ajoutée de PPP Canada

Ce que nous savons  
et nos contacts:

- La connaissance et les réseaux reliés aux participants du marché en immobilisation et les spécialistes en PPP des secteurs public et privé

Expérience de projet:

- Une expérience pratique et technique reliée aux projets

# Présélection de la recevabilité d'un PPP

- La présélection fédérale
- L'utilisation de la matrice de présélection
- L'interaction avec PPP Canada

## La présélection fédérale

L'objectif de la présélection d'un PPP est d'augmenter le niveau de sensibilisation et de considération des PPP dans le processus de la planification des investissements fédéraux.

- C'est une approche cohérente et systématique pour évaluer la recevabilité d'un PPP en matière d'investissements en immobilisation.
- La présélection favorise l'utilisation de ressources analytiques efficaces en s'assurant que les investissements comportant des limites de recevabilité en PPP ne soient pas considérés inutilement pour une option en PPP.

## Quels types de projets?

Des projets plus gros et plus complexes

Les résultats peuvent être précis et stables

L'intérêt / la capacité du marché

Les frais liés aux utilisateurs ne sont pas un incitatif ou une nécessité pour les PPP, mais ils peuvent élargir la portée du projet

## La matrice de présélection

- La matrice de présélection d'un PPP identifie les caractéristiques nécessaires qu'on retrouve au sein d'un investissement pour qu'il soit réussi en tant que projet en PPP.
- Elle demande à l'utilisateur de considérer 14 questions concernant une échelle d'évaluation de 1 à 5.
- L'utilisateur devrait considérer la question dans le contexte de son projet et ensuite identifier l'indicateur qui s'aligne le mieux avec son évaluation.
- L'utilisateur devra fournir une explication brève de son raisonnement.
- Les résultats de l'utilisateur seront modifiés par un facteur de pondération qui reflétera l'importance relative du critère en matière de déterminer la pertinence P3.

## L'interprétation des résultats

- **Vert** indique que l'option d'un PPP devrait être incluse dans l'analyse d'option d'approvisionnement ou dans le dossier d'affaires qui sera développé.
- **Jaune** indique que le projet présente un mélange d'indicateurs favorables et défavorables pour une livraison en PPP. Veuillez consulter PPP Canada pour une assistance dans la présélection de votre projet.
- **Rouge** indique que l'option d'un PPP ne devrait pas être retenue pour une analyse plus approfondie.

## Une remarque sur le résultat de la présélection

L'exactitude de ces résultats est une fonction du degré de la définition du projet et du stade actuel de la planification du projet – une définition plus claire et une compréhension plus grande du projet fourniront de meilleurs résultats dans la présélection.

Personne n'est opprimé par un indicateur de recevabilité en PPP.

## Mon projet a un potentiel en PPP : Que dois-je faire à présent ?

L'évaluation d'un potentiel en PPP est seulement la première étape d'un plus grand processus d'analyse se soldant par une recommandation quant à la meilleure option d'approvisionnement.

Le résultat positif d'une présélection annonce que l'option en PPP doit être incluse parmi un plus grand éventail d'analyses d'options pour le projet.

L'analyse d'options fait partie des exigences qui sont contenues depuis longtemps dans la politique du Conseil du Trésor.





Au service du  
**GOUVERNEMENT,**  
au service des  
**CANADIENS.**

# TPSGC

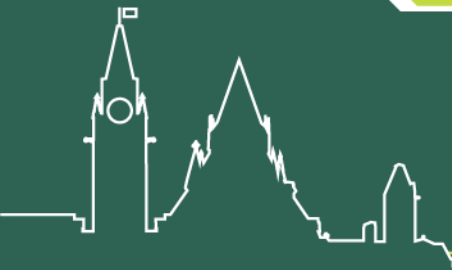
Expérience quant à l'application de la ligne directrice et à la collaboration avec PPP Canada



Public Works and  
Government Services  
Canada

Travaux publics et  
Services gouvernementaux  
Canada

Canada



Respect ♦ Intégrité ♦ Excellence ♦ Leadership

Au service du  
**GOUVERNEMENT,**  
au service des  
**CANADIENS.**

# Questions





Au service du  
**GOUVERNEMENT,**  
au service des  
**CANADIENS.**

## Contactez-nous

### Secrétariat Conseil du Trésor du Canada

Shirley Jen

Directeur principal, Politique des biens immobiliers et du matériel

### PPP Canada

Naresh Debidin

Directeur, Développement des affaires

### TPSGC

Preetipal Paul

Directeur par intérim, Services du développement et consultatifs PPP

